

# Financements européens

## Programmes 2021-2027

Pôle

Affaires

Européennes

Salon du tourisme

09 mars 2024



Europe et Tourisme  
Hébergements -  
Activités



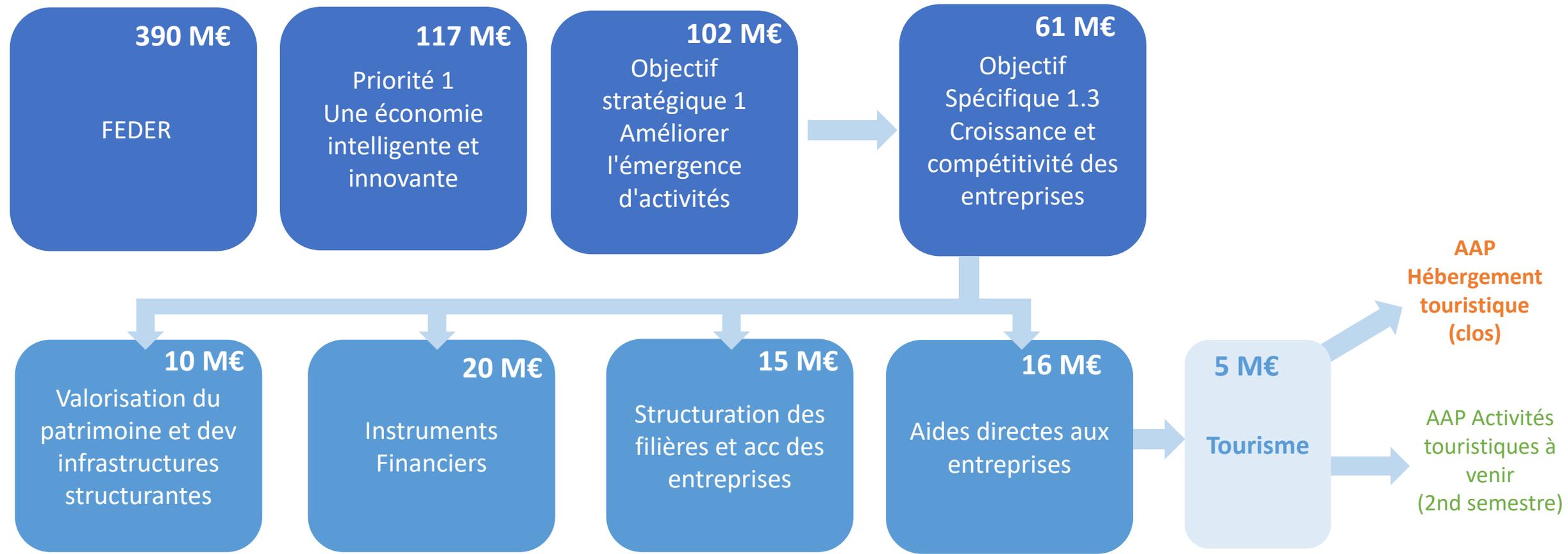
Fonds Européens



1. Le FEDER 21-27 Enveloppe « Tourisme »
2. L'approche territoriale
3. Tourisme et coopération
4. Des appels à projet « Tourisme »



# 1. Le FEDER 21-27





# Appels A Projets « Tourisme »

## L'hébergement touristique en Guyane

AAP du 11 juillet 2023 au 16 janvier 2024

### Objectif : Structuration de la filière touristique

- ✓ Les projets de création ou de modernisation d'hébergements touristiques
- ✓ Les projets de démarche qualité (classement, label)

### Territoire éligible

- Tout le territoire guyanais en favorisant les secteurs les moins équipés ou présentant une offre de service insuffisante en particulier l'est, l'ouest et le cœur de Guyane.

### Bénéficiaires éligibles exhaustifs :

- Entreprises ayant pour activité principale le tourisme



### Concernant l'assiette éligible :

- Le **plancher d'accès à l'AAP est fixé à 300 000 euros** en coût total
- Le montant de la **participation FEDER est limité à 500 000 euros** par projet

### Concernant le calcul des ressources :

- Taux d'intervention indicatif FEDER : 60 %
- Régimes d'aide en vigueur

**35 candidatures reçues**

**Pré-sélection mai 2024 (prévisionnel)**

**Sélection : Juillet 2024 (prévisionnel)**

**Pour Info !**



L'approche territoriale  
 FEDER-OP5  
 FEADER-LEADER  
 FEAMPA

2 démarches :

**Nouveau : Un dispositif  
 FEDER-FEAMPA**

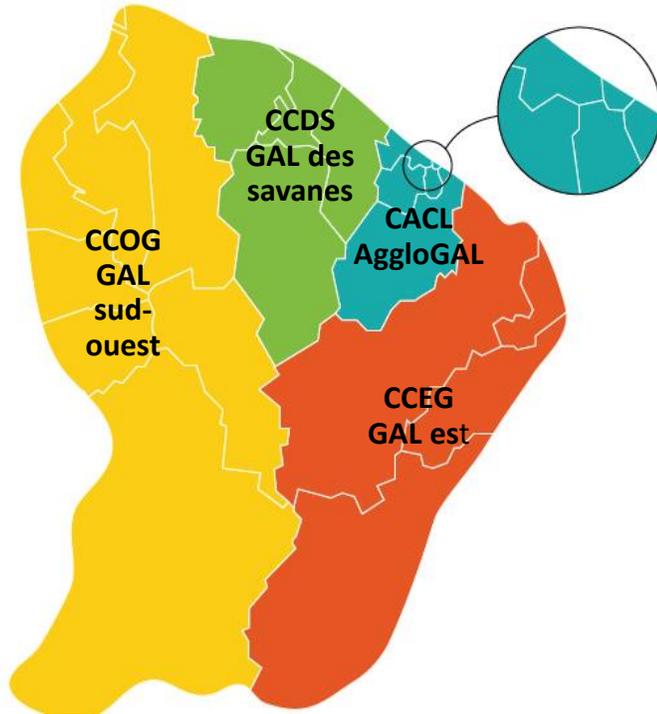
**Un dispositif FEADER**



**Volet territorial des fonds européens 2021-2027**  
 Près de 22 M€  
 (FEDER – 10,6 M€ ; FEAMPA - 0,6 M€ ; FEADER – 10,3 M€)

**Types d'action éligibles :**

- ✓ Microprojets dans le domaine du tourisme en fonction du territoire
- ✓ Soutien au tissu entrepreneurial des territoires guyanais dont l'ESS
- ✓ Accompagnement et le développement des usages du numérique des citoyens
- ✓ Soutien à la transmission du patrimoine immatériel (hors investissements lourds)





PROGRAMMES EUROPÉENS  
GUYANE  
2021-2027

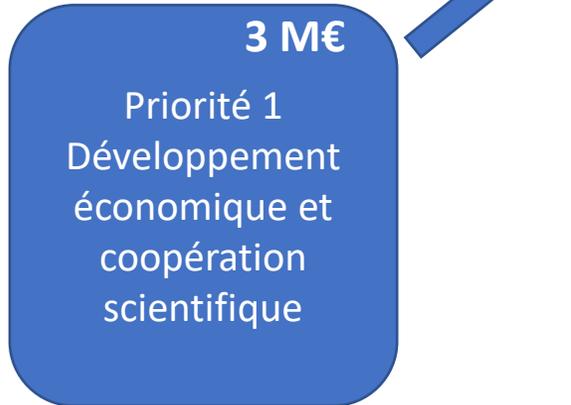


# Tourisme et Coopération

## EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS



- ❑ Soutien à la participation des entreprises à des foires internationales
- ❑ Formations conjointes sur les réglementations des différents marchés, le droit des affaires, les normes européennes, le contexte économique de la zone de coopération,
- ❑ Développement d'un portail d'informations sur les démarches à l'international



## Quelques grandes règles :

- ✓ Le chef de file est le bénéficiaire de la subvention européenne. Il est obligatoirement français et implanté en Guyane. Ce dernier est l'interlocuteur unique de l'autorité de gestion, et assume la responsabilité de la réalisation de l'opération financée.
- ✓ Répondre à au moins deux des critères de coopération
- ✓ Pertinence problématiques traitées par rapport au PCIA et autres programmes et stratégies en vigueur
- ✓ Prise en compte systématique du développement durable et de la réduction des nuisances environnementales, de l'égalité des chances, de la non discrimination, de l'accessibilité pour tous et de l'insertion régionale, notamment par l'emploi



PROGRAMMES EUROPÉENS  
GUYANE  
2021-2027



Un accompagnement  
au dépôt si besoin au  
PAE



Pour toutes questions relatives à E-synergie  
vous pouvez nous solliciter par courriel à  
l'adresse suivante :  
[support.fonds-europeens@ctguyane.fr](mailto:support.fonds-europeens@ctguyane.fr)



## La plateforme E-synergie



100 % des  
demandes  
dématérialisées  
sur E-Synergie

Il est mis à disposition :

- un [guide de création de compte SYNERGIE](#)
- un [guide de dépôt des demandes de subvention](#)

# Le PAE c'est :



## UNE DIRECTION PILOTAGE

- Coordination interfonds
- Accompagnement des porteurs de projets
- Communication
- Evaluation

## UNE DIRECTION INSTRUCTION

- Instruction des demandes
- Traitement des remontées de dépenses

## UNE DIRECTION GESTION

- Suivi administratif et financier
- Contrôle des opérations

# Contacts

## Pôle Affaires Européennes



Collectivité Territoriale de Guyane  
Cité Administrative Suzini (Bâtiment C)  
97300 CAYENNE - Standard : **0594 27 59 50**  
[fonds-europeens@ctguyane.fr](mailto:fonds-europeens@ctguyane.fr)

### Antenne PAE Saint-Laurent

4 rue Danton  
97320 SAINT-LAURENT  
Standard : **0594 56 60 70**  
[sac@ctguyane.fr](mailto:sac@ctguyane.fr)

# Merci pour votre attention

*A vos questions ???*

